

**Indice genevois des prix à la consommation :
+ 0,2 % en février 1997**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,2 % en février 1997 et s'établit à 104,6 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,8 %.

L'évolution des prix est caractérisée par la hausse des loyers, des voyages à forfait et de la para-hôtellerie (logements de vacances et campings). Elle est de nature saisonnière pour les deux derniers postes cités.

Dans le groupe **logement et énergie**, l'indice progresse de 0,3 % (en un an : + 2,3 %) en raison principalement de la hausse des loyers (surtaxes dans les logements subventionnés et allocations prises en compte; en trois mois : + 0,3 %; en un an : + 1,1 %).

L'augmentation des produits pétroliers se poursuit et cela se répercute sur les groupes correspondants (**logement et énergie** pour le mazout, **transports et communications** pour le carburant).

Dans les **autres biens et services** (en trois mois : + 0,6 %; en un an : + 0,3 %), la hausse est due pour l'essentiel à l'augmentation saisonnière des voyages à forfait et de la para-hôtellerie.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en février 1997

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	104,6	0,2	0,8
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,5	- 0,1	- 1,3
Habillement et chaussures	6,5	101,1	0,1	- 0,1
Logement et énergie	25,2	107,5	0,3	2,3
<i>logement</i>	22,0	106,4	0,3	1,1
<i>énergie</i>	3,2	115,8	0,3	10,3
Aménagement du logement	6,8	102,3	///	0,3
Santé	10,2	104,5	///	0,5
Transports et communications	11,4	103,5	0,3	1,8
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,7	///	0,6
Autres biens et services	14,7	110,5	0,6	0,3

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **150,4**
septembre 1977 = 100 : **184,9**
septembre 1966 = 100 : **314,7**

26 février 1997

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67